



Les Brèves du conseil municipal du 04 février 2021

Le conseil municipal, réuni en date du 04 février 2021 à la salle des fêtes, a délibéré.
Vous trouverez ci-dessous un condensé des principales décisions prises ce soir-là.

Population légale de Volgelsheim au 1^{er} janvier 2021 : 2713 habitants

1) Salle des fêtes : extension des locaux de rangement pour la salle et le CAVO

Un projet de construction de 2 locaux de rangement accolés à la salle a été présenté aux conseillers : l'un de 60 m² est destiné à la salle des fêtes pour pallier le manque de rangement actuel, et l'autre de 48 m² à l'association du CAVO qui a besoin de place pour stocker le matériel mis à disposition des associations ou loué aux particuliers (tonnelles, mange-debout, lots d'éclairage, équipement en matériel de cuisson...). Les conseillers ont approuvé ce projet d'extension qui est estimé à 207 000 € TTC.

2) Bâtiment Mess : approbation des travaux de désamiantage

Une consultation a été lancée pour effectuer les travaux de désamiantage dans le bâtiment du mess, approuvés par le conseil. Ces travaux réalisés, le prix du bâtiment pourra être réévalué.

3) Chemin d'accès au Mille-Club : vente de terrains

Le chemin menant au Mille Club étant suffisamment large (8m), il a été proposé à deux riverains d'acquérir une bande de 2m de large afin de faciliter l'accès à leur propriété. Ceux-ci étant intéressés, le conseil a approuvé la cession de ces terrains au prix de 6 500 € l'are soit 2 145 € pour l'un et 1 185 € pour l'autre.

4) Vidéoprotection : approbation de l'avant-projet

Un avant-projet réalisé par le bureau d'étude NEOBE a été présenté aux conseillers, qui l'ont approuvé : les sites qui devraient être équipés en vidéoprotection sont : les 3 Points d'Apport Volontaire, le Centre Europe et la Place de l'Europe et la salle des fêtes. Une caméra nomade sera également achetée qui pourra être installée en fonction des besoins, à des croisements prédéfinis. Le coût estimatif de cette installation s'établit à 200 000 € TTC, fourchette haute.

5) VIALIS : déploiement des compteurs communicants LINKY

Le concessionnaire d'électricité VIALIS informe qu'il va procéder au remplacement de l'ensemble des compteurs électriques à Volgelsheim par des compteurs communicants de type « LINKY ». Ce déploiement va commencer prochainement de la manière suivante :

- dans un premier temps, VIALIS installera les nouveaux compteurs pour les nouveaux points de livraison et à l'occasion de chaque intervention technique chez un client
- dans un second temps, courant 2021, VIALIS procédera à des opérations spécifiques en grand nombre de remplacements de compteurs.

Ce déploiement s'effectuera pour l'ensemble de la zone de desserte sur une période de 6 ans.

VIALIS s'est engagé à donner à chaque client, systématiquement avant d'intervenir, toutes les informations concernant le respect de la réglementation technique et des normes sanitaires en vigueur ainsi que de la protection des données personnelles.

6) Marchés attribués en 2019 et 2020

Les marchés de travaux, fournitures et services conclus par la commune au cours des années 2019 et 2020 sont publiés sur le site internet de la commune rubrique : Vie Municipale – Marchés publics – Bilan des marchés.

7) Jardins communaux : travaux de rénovation des abris

Les jardins ont été aménagés en 2003 et les abris se sont dégradés au fil des années. Des travaux de rénovation de ces abris seront réalisés au courant de ce printemps par l'entreprise Création Bois et par les ouvriers municipaux. Ces travaux sont estimés à 19 700 € TTC.

Vente de bois de chauffage de la Plaine de Jeux

Il s'agit d'arbres abattus suite aux dernières intempéries mais non façonnés. Il est proposé de mettre en vente ce bois aux habitants de la commune au prix de 20 € le stère, en échange d'un don versé au CCAS. Le bois est exclusivement destiné aux besoins personnels des acquéreurs. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie jusqu'au **19 février 2021** au plus tard.

La bibliothèque de Volgelsheim sera fermée du 25 février au 11 mars 2021



Plaine de jeux : recrutement d'une personne

La commune recherche une personne habitant Volgelsheim pour assurer l'ouverture et la fermeture de la plaine de jeux du **vendredi 02 avril au dimanche 11 novembre**. Il s'agit d'un contrat de travail de 7 h par semaine (1h de travail sur 4 jours de semaine pour la fermeture et ouverture/fermeture le week-end et les jours fériés : 1h30 de travail répartie sur l'ouverture le matin à 9 h et la fermeture le soir). Pour tout renseignement ou candidature, adressez-vous à la mairie aux jours et heures d'ouverture des bureaux ou par mail à l'adresse mairie@volgelsheim.fr.

Art'Rhéna les criées volantes

Art'Rhéna organise ses premières actions envers un public très isolé et très fragilisé en ce moment : nos aînés en EHPAD. Un conteur/crieur de rue va leur transmettre vos messages d'encouragement, vos citations ou extraits de texte favoris. Si vous connaissez des résidents ou des soignants de nos 3 EHPAD du territoire ou non, n'hésitez pas à leur envoyer un petit mot par l'intermédiaire du formulaire suivant : <https://docs.google.com/.../1FAIpQLSfN5xrRZDCm7z.../viewform>

Il pourra s'adresser à un résident ou un soignant en particulier, à quelqu'un au hasard ou à l'ensemble des personnes présentes. C'est gratuit et ça apportera une parenthèse enchantée à nos aînés, alors on compte sur vous !

ANNULÉ

Le Marché aux puces qui était prévu le 21 avril 2021 est annulé

Déjections canines - Ramasser ce n'est pas s'abaisser

Dans notre commune, vous êtes nombreux à posséder un chien. Vous le promenez quotidiennement dans les rues, parcs et espaces herbeux. Malheureusement, certains d'entre vous n'ont pas le réflexe de ramasser ces déjections. Régulièrement, les habitants de la commune de Volgelsheim viennent se plaindre de ces désagréments présents sur les trottoirs, pelouses et autres espaces publics.

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que l'espace public ne devienne pas des toilettes publiques canines. **Depuis le 11 décembre 2020, cette infraction est punie d'une contravention de 4^{ème} catégorie d'un montant de 135 €.**



Opération de déstockage des plaques et carreaux d'amiante-ciment pour les particuliers au printemps 2021.

Les inscriptions sont à communiquer à la Communauté de communes **avant le 08/03/2021**. À la suite de votre inscription, vous recevrez un courrier d'information précisant les conditions, dates de retrait des équipements (approximativement fin mars) et dates de dépôt par vos soins de l'amiante-ciment (approximativement fin avril).

Vous pouvez renvoyer par mail ou par courrier le bon (valant inscription) ci-dessous à la Comcom :

COUPON REPOSE POUR L'OPERATION DE DESTOCKAGE D'AMIANTE CIMENT

Prénom NOM

Adresse postale

Contact mail et / ou téléphone

Produits concernés : plaques ou carreaux autres

Quantité Dimensions

Coupon à renvoyer au service déchets au 16 rue de Neuf-Brisach 68600 VOLGELSHEIM

Renseignements : Rachel MONAMAMBOU 03 89 72 28 27 ou rachel.monamambou@paysrhinbrisach.fr

Directeur de la publication : C. BOLLINGER

Dépôt légal L 100-05 / 00004

Pour préserver l'environnement la commune de Volgelsheim utilise du papier recyclé